

# Le courtier d'assurances maritimes

## Rôle / activité

Le courtier d'assurances maritimes est le représentant des assurés auprès des compagnies d'assurances. Son client (armateur et/ou commissionnaire de transport, société de négoce, etc.) lui confie la gestion du risque maritime et transport : négociation et gestion des contrats jusqu'aux litiges et contentieux, y compris les recours éventuels contre les tiers.

Ces assurances peuvent couvrir la responsabilité civile du transporteur, les moyens mis en œuvre ou corps (navires-coques, machines, équipements..., camions, barges, etc.), les facultés, c'est-à-dire les marchandises transportées, etc.

Ses fournisseurs sont les compagnies d'assurances, très souvent par l'entremise d'agents d'assurances maritimes qui les représentent.

L'activité du courtier est réglementée : le courtier doit être membre du Groupement Professionnel et Technique du Courtage d'Assurance Maritime en France, ce qui implique que son activité principale soit l'assurance maritime et transport et qu'il soit lui-même couvert par une assurance de responsabilité civile. Il doit également justifier d'une garantie financière conforme aux articles L 530.1 et L 530.2 du Code des Assurances.

## Relations avec les autres professions et les administrations

Les clients du courtier sont :

- les chargeurs (importateurs et exportateurs)
- les armateurs, les agents maritimes
- les transitaires et les commissionnaires de transport.

## Présentation de la profession à Marseille - Fos

A Marseille, on compte quatre cabinets de courtiers qui emploient une cinquantaine de personnes. A titre indicatif, on en compte une vingtaine pour l'ensemble de la France.

## Évolution prospective du métier

On constate qu'une majorité de cabinets de courtiers d'assurances maritimes est rattachée à de grands groupes de courtiers d'assurances maritimes internationaux.

**S.C.A.M.T.T. - Syndicat des Courtiers d'Assurances Maritimes et des Transports de Marseille***Members of S.C.A.M.T.T.*

<b>COURTIERS D'ASSURANCES MARITIMES</b> <i>Marine Insurance Brokers</i>	<b>ADRESSE</b> <i>Address</i>	<b>TELEPHONE</b> <i>Phone</i> <i>country code 33</i>	<b>TELECOPIE</b> <i>Fax</i> <i>country code 33</i>
Degonde et Cie www.degonde.com assurance@degonde.com	19, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille	04.91.81.75.76	04.91.37.29.15
Groupe Eyssautier www.groupe-eyssautier.com marseille@groupe-eyssautier.com	98, rue Grignan - 13001 Marseille B.P. 82139 – 13205 Marseille cedex 01	04.96.11.25.00	04.96.11.25.25
La Sécurité Nouvelle Assurances marseille@lsngroupe.com	10, place de la Joliette, Atrium 103 – 13002 Marseille B. P. 83604 – 13567 Marseille cedex 2	04.95.09.34.10	04.95.09.34.20
Taffe S.A. www.taffe.fr taffe@taffe.fr	37, rue Grignan - 13006 Marseille	04.91.13.01.50	04.91.54.06.57